

« Bourg-en-Bresse, La belle rencontre »

**Devenir ambassadeur**



# Charte d'adhésion

## « Bourg-en-Bresse, La belle rencontre »

### 1. La marque partagée Bourg-en-Bresse, La belle rencontre

- L'objectif de la démarche est de promouvoir collectivement l'attractivité du bassin de vie de Bourg-en-Bresse à travers une image unifiée, attractive et cohérente du territoire tout en renforçant l'attachement des différents acteurs déjà présents sur le territoire : la marque constitue le « drapeau » de cette démarche.
- La marque s'adresse à des organisations publiques et privées (collectivités locales, entreprises, associations, etc...) et aux particuliers qui se reconnaissent dans ses objectifs et ses valeurs, et qui souhaitent participer à la dynamique de développement local et régional.

### *Quelques informations*

- La marque est déposée à l'INPI. Un comité de marque est en charge de la gestion de la marque, de son évolution et de la validation des demandes d'adhésion.
- Des groupes de travail thématiques sur l'économie, l'art de vivre (résidentiel et universitaire) et le tourisme se réunissent régulièrement pour concerter les acteurs autour du déploiement collectif de la démarche et de la marque.



## 2. Les valeurs de la marque

Une promesse et des valeurs constituent l'ADN de la marque. Cette promesse est celle d'une « belle rencontre ». Ce positionnement sert de socle à la construction de cette marque et lui apporte tout son sens. Utiliser la marque engage à porter la promesse et les valeurs de la marque.

Cette promesse se décline sur différents plans :

- **L'économie**

un territoire qui rapproche les hommes, les compétences et les idées

- **L'art de vivre**

entre ville et campagne, un territoire conjuguant qualité de vie et dynamisme

- **Le tourisme**

un territoire où profiter du plaisir d'être ensemble et vivre de belles rencontres

Les valeurs de la marque sont :

**La rencontre** : partage, attachement, connectivité, échange

**La compétitivité** : excellence, savoir-faire, innovation

**La douceur de vivre** : harmonie, convivialité, naturalité

**Le dynamisme** : vitalité, ouverture, coopération,



**BOURG EN BRESSE**  
la belle rencontre

### 3. Adhérer à la marque



- C'est signifier son accord avec la promesse de la marque et ses valeurs, et devenir un ambassadeur du territoire.
- C'est contribuer à renforcer la notoriété et l'image du territoire à l'intérieur et à l'extérieur de celui-ci.
- C'est utiliser le signe identitaire, **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre** et ses déclinaisons.
- C'est partager des moments d'échanges autour de cette marque.

#### Comment adhérer ?

Il vous suffit de remplir le formulaire d'adhésion et de le retourner signé à cette adresse :

**Communauté d'Agglomération  
du Bassin de Bourg-en-Bresse  
102, Bd. Edouard Herriot - CS 50250 Viriat  
01006 Bourg-en-Bresse cedex  
Tel : 04.74.47.25.40 / Fax : 04.74.45.14.88**

Vous pouvez également envoyer votre demande par mail à : **[abrunet@cap3b.fr](mailto:abrunet@cap3b.fr)**

Une fois votre demande d'adhésion validée, le guide de marque et les éléments graphiques du bloc-marque vous seront adressés, pour une bonne utilisation au titre d'ambassadeur de votre territoire.

#### Pour tout renseignement :

**Adeline BRUNET- directrice de l'attractivité territoriale**

06 71 33 96 40

**[abrunet@cap3b.fr](mailto:abrunet@cap3b.fr)**

**[www.la-belle-rencontre.fr](http://www.la-belle-rencontre.fr)**



**BOURG EN BRESSE**  
la belle rencontre

#### 4. Formulaire d'adhésion à la marque **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre**

##### 1. Vous identifier

Raison sociale : ...

Forme juridique : ...

Site internet : ...

Nom du signataire de la demande d'adhésion \* : ...

Adresse \* : ...

Code postal \* : ...

Ville \* : ...

Tél \* : ...

Email \* : ...

##### 2 . Mieux vous connaître

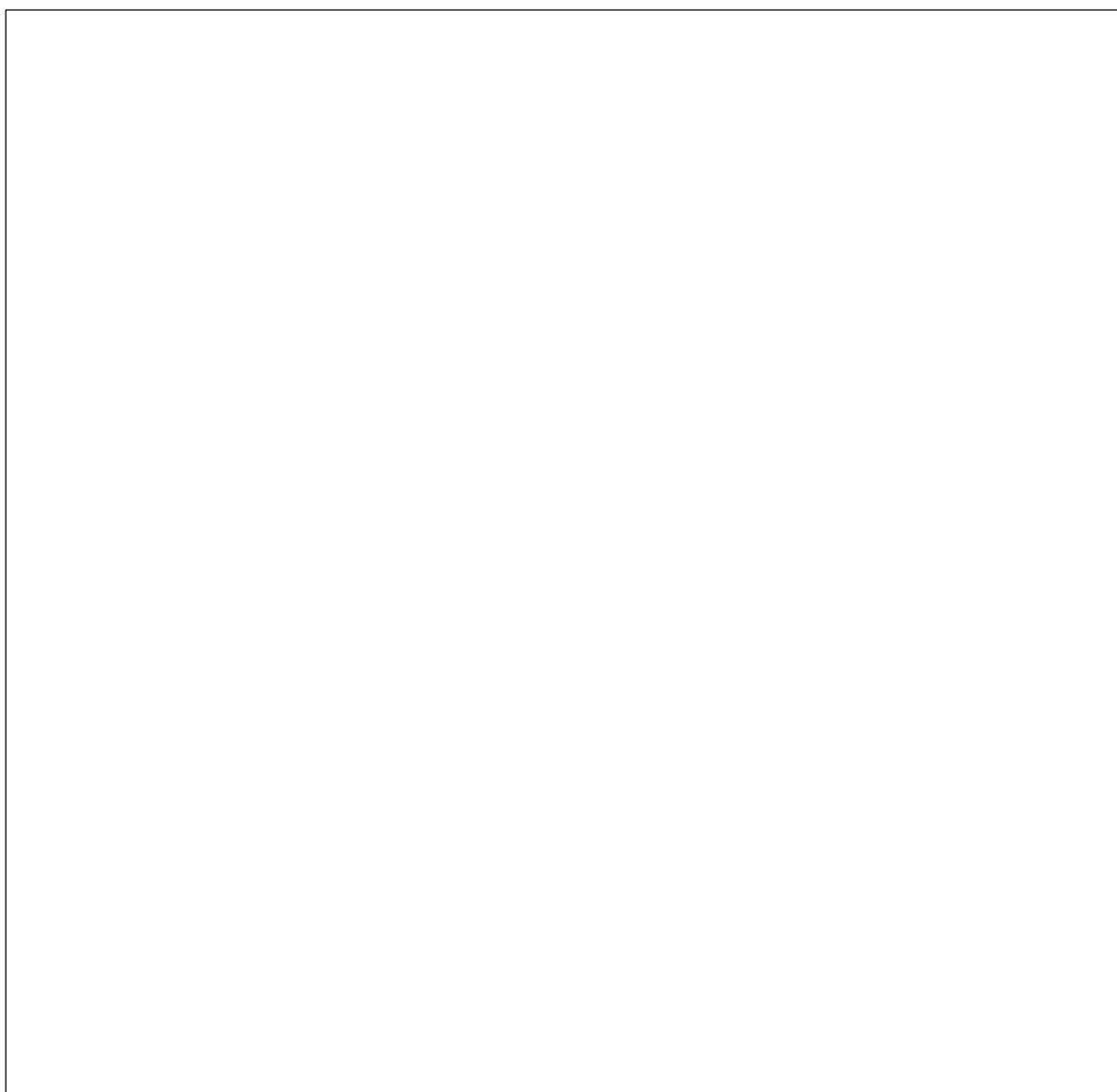
- Comment souhaitez-vous porter, communiquer, utiliser la marque **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre**? Merci de préciser les éventuels supports de communication ou réseaux sur lesquels vous désirez partager la marque.

(\*) A compléter obligatoirement



**BOURG EN BRESSE**  
la belle rencontre

- En quelques lignes, racontez-nous votre belle rencontre, votre attachement avec notre territoire. *Votre témoignage pourra être repris sur les supports de la marque.*



- Pour illustrer votre témoignage, merci de nous adresser une photo de vous ou de votre organisation, par mail, lors du renvoi de cette charte d'adhésion. *Si possible, n'hésitez pas à vous photographier dans un lieu du territoire que vous affectionnez.*

Photographie en format portrait ou paysage , de bonne qualité : de 1200 pixels de large avec un point de 1 à 2 Mo.



**BOURG BRESSE**  
la belle rencontre

## 5. Les engagements des ambassadeurs **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre**

### Des engagements :

- Etre établi, résider ou se revendiquer du bassin de vie de **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre**
- Se soumettre au processus de décision pour cette demande d'adhésion
- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité du territoire de la marque **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre** par l'utilisation des éléments du guide de marque et le partage sur les réseaux sociaux
- Respecter et promouvoir la promesse et les valeurs portées par la marque
- Appliquer les utilisations et préconisations du guide de marque
- Faire suivre à l'animatrice de la marque vos visuels de supports de communication (affiches, plaquettes, bannière web...) qui intègrent des éléments de la marque. Ces visuels pourront servir d'exemples d'applications et mis en ligne à ce titre sur le site Internet de la marque.

### Des droits et des conditions d'utilisation :

- L'utilisateur doit exploiter la marque de manière sérieuse et loyale, dans le respect de l'ordre public et des bonnes mœurs.
- L'adhésion confère le droit, à titre non exclusif, d'utiliser la marque **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre** pour promouvoir l'attractivité du territoire, son image et celles de ses services et activités, vis-à-vis de ses membres, clients, partenaires. Elle ne peut être utilisée sur les produits commerciaux et dérivés, sauf autorisation expresse.
- L'utilisateur ne doit pas déposer ou faire déposer de marque, de nom de domaine ou tout autre droit de propriété intellectuelle identique à la marque
- S'il est constaté une dérive avérée dans l'utilisation de la marque, les droits d'utilisation seront expressément retirés.
- L'adhésion à la marque est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Je certifie l'exactitude des informations portées dans le présent document et m'engage à respecter les principes d'adhésion à la marque **Bourg-en-Bresse, La belle rencontre**.

Merci de parapher chaque page du formulaire.

Fait à .....

Le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature du représentant légal, signataire de la demande d'adhésion



**BOURG EN BRESSE**  
la belle rencontre